



Prestation Trillium de l'Ontario

Aide les Ontariennes et Ontariens du Nord de la province à assumer leurs coûts énergétiques, et procure un allègement à l'égard de la taxe de vente sur les coûts d'énergie et des impôts fonciers.

Crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être

Vous avez 65 ans ou plus? Vous vivez avec un parent âgé? Vous pourriez recevoir jusqu'à 1 500 \$ pour vous aider à rendre votre logement plus accessible.

Crédit d'impôt pour les activités des enfants

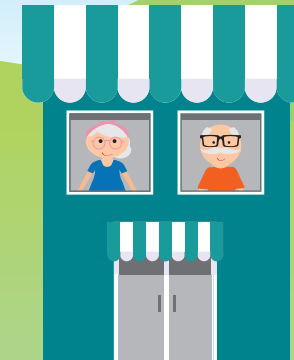
Si vous avez des enfants, vous pourriez recevoir jusqu'à 54.10 \$ par enfant pour des activités comme des cours de peinture, du hockey ou des cours de musique.

Prestation ontarienne pour enfants - Aide les familles à faible revenu en accordant jusqu'à 1 336 \$ pour chaque enfant de moins de 18 ans.



Subvention ontarienne aux personnes âgées propriétaires

Vous étiez âgé(e) de 64 ans ou plus au 31 déc. 2014 et êtes propriétaire de votre logement? Vous pourriez recevoir jusqu'à 500 \$ pour vous aider à couvrir vos impôts fonciers.



Recevez-vous de l'argent?

Produisez votre déclaration de revenus pour le savoir



Suis-je admissible?

Produisez votre déclaration de revenus pour le savoir. Même si vous touchez de l'aide sociale ou que vous n'avez rien gagné, vous pourriez recevoir de l'argent en produisant une déclaration de revenus.



Quel montant pourrais-je recevoir?

Cela dépend du crédit d'impôt ou de la prestation que vous demandez et de votre situation particulière – votre revenu, votre âge et autres facteurs.



Vous pourriez recevoir de l'argent

Voyez combien vous ou votre famille pourriez recevoir en vous aidant du calculateur de crédit d'impôt de l'Ontario sur le site ontario.ca/creditsdimpot.

Produisez votre déclaration au plus tard le 30 avril pour recevoir vos prestations à temps

Vous avez oublié de demander ces crédits et prestations par le passé?

Il n'est peut-être pas trop tard – contactez l'Agence du revenu du Canada au 1 800 959-8281



Un jeune adulte célibataire habitant à Hamilton, touchant un revenu de 22 000 \$ et payant 820 \$/mois de loyer – **pourrait recevoir 760 \$**



Une famille monoparentale comptant un enfant et vivant à Timmins, qui touche un revenu de 27 000 \$ et a payé 800 \$/mois de loyer et 400 \$ pour des cours de dessin – **pourrait recevoir 2 111 \$**



Un couple de personnes âgées habitant à Kitchener, touchant un revenu combiné de 28 000 \$, et ayant versé 2 700 \$ en impôts fonciers et 3 200 \$ pour un monte-escalier – **pourrait recevoir \$2,497**



Une famille de quatre comptant deux enfants, domiciliée à Ottawa, touchant un revenu combiné de 29 500 \$, et ayant versé 2 500 \$ en impôts fonciers et 400 \$ par enfant pour des cours de musique – **pourrait recevoir 3 542 \$**